



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 AVRIL 2024 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

DÉLIBÉRATIONS :

N° 2024-18 : REMISE GRACIEUSE DE LOYERS – BAIL COMMERCIAL HOTEL –RESTAURANT – APPROUVÉE

Le conseil municipal accepte une remise gracieuse de deux mois du loyer de l'hôtel-restaurant à la SAS LE PERROQUET BLEU à compter du 6 mai 2024 soit un montant de 860,00 € H.T

L'ouverture de l'hôtel-restaurant est prévue le 11 juin 2024.

N° 2024-19 : REMISE GRACIEUSE DE LOYERS – BAIL COMMERCIAL BOULANGERIE-MULTISERVICE

Le conseil municipal accepte une remise gracieuse de trois mois du loyer de la boulangerie-multiservice à la SAS BOULANGERIE JFT à compter du 22 avril 2024, soit un montant de 540,00 €.

La boulangerie « Au Blé du Coin » ouvrira le mercredi 1^{er} mai 2024 à 7h.

N° 2024-20: BILAN TRIENNAL DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique et du renforcement de la résilience face à ses effets, la loi du 21 août 2021, dite loi Climat Résilience, a fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050.

Cette loi prescrit, en son article 206, la production d'un rapport relatif à l'artificialisation des sols, établi tous les trois ans par chaque commune disposant d'un PLU ou d'une carte communale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport sur le bilan triennal de l'artificialisation des sols.

N° 2024-21 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION TOURAINE VW EVENEMENTS

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 250,00 € à l'association TOURAINE VW EVENEMENTS pour l'organisation de l'évènement « VW Castle Party 4 » qui aura lieu au château de Grillemont les 8 et 9 juin 2024.

Questions diverses

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Deux réunions (une réunion avec les agriculteurs de la commune et une réunion publique) ont été organisées par le bureau d'étude SCALE pour présenter le déroulement et les enjeux de la révision du Plan local d'Urbanisme.

Les supports de présentation sont disponibles sur le site internet de la commune.

Plan communal de sauvegarde (PCS)

Le plan communal de sauvegarde est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Ce document est en cours de réalisation.

Fête du samedi 13 juillet 2024

Cette année la fête nationale sera célébrée le samedi 13 juillet 2024 au stade.

Terrain multisport

La plateforme en enrobé et la structure du terrain multisport ont été réalisées.

Il reste quelques travaux à réaliser (aménagement autour de la structure – engazonnement).

Une inauguration est prévue le dimanche 7 juillet 2024 à 15 h 30.

Bâche incendie à La Chaise

Les travaux d'empierrement du chemin à La Chaise sont terminés, ainsi que le busage de l'entrée du chemin.

Il reste le remplissage de la bâche à réaliser.

Diagnostic ponts

Suite au diagnostic gratuit réalisé par un bureau d'étude mandaté par l'Etat, des travaux de mise en sécurité étaient nécessaires sur deux ponts : réparation du garde-corps du pont de la Ligoire et réparation du parapet du pont de l'étang Fourché. Ces réparations ont été réalisées.

Subvention DETR – remplacement des menuiseries extérieures des logements situés 3 rue de l'Abbé Favoreau

Une demande de subvention avait été demandée à l'Etat au titre de la DETR 2024 pour le remplacement des fenêtres des 3 logements situés 3 rue de l'Abbé Favoreau.

Le montant des travaux prévisionnel est de 26 603.39 € HT. Une subvention de 40 % a été attribuée soit un montant de 11 041.36 €.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai se déroulera le mercredi 8 mai 2024 – rassemblement à 11 h 00 place de la Mairie

La maire,

Martine TARTARIN